Communiqué de presse

Réduction des émissions de gaz à effet de serre : uvex calcule l'empreinte carbone de ses EPI

Conscient de sa responsabilité face au réchauffement climatique, uvex renforce son engagement pour répondre aux enjeux liés au développement durable. Sous la devise « protecting planet », le groupe s'engage à réduire ses émissions de CO2 pour devenir neutre en carbone d'ici 2045, soit 5 ans avant les exigences de European Green Deal. Pour y parvenir, uvex calcule l'empreinte carbone de certains de ses équipements de protection individuelle, tout au long de leur chaîne d'approvisionnement, afin de les fabriquer de la manière la plus éco-responsable possible.

« Le CO2 est généralement considéré comme le contributeur principal du réchauffement climatique. En tant que fabricant, nous prenons très au sérieux notre rôle dans la réduction des gaz à effet de serre. D'ailleurs, en 10 ans, uvex a réduit ses émissions de CO2 de 70 % : de 13,1 tonnes en 2012 à 4,1 tonnes en 2022 » explique Valérie MULLER, Responsable Produits chez UVEX HECKEL.

L'empreinte carbone : un élément essentiel du bilan carbone d'une entreprise

Avec l'entrée en vigueur de la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD) et du règlement européen sur la taxation, l'empreinte carbone de chaque produit utilisé dans une entreprise devient un élément important de son bilan carbone global.

Les émissions des produits sourcés dont font partie les EPI sont classées comme des émissions de Scope 3 et sont de plus en plus demandées par les clients d'UVEX HECKEL. C'est pourquoi uvex a fait le choix **d'indiquer les valeurs d'émissions de CO2 calculées**, permettant également de **comparer les produits uvex standard** et ceux répondant à des **caractéristiques durables** (proportion de matériaux recyclés ou biosourcés). En effet, il est facile d'estimer la quantité de CO2 économisée pour chaque produit, selon le nombre d'employés de chaque entreprise.

« Pour donner un exemple, une paire de chaussures de sécurité uvex 1 G2 planet – composées à 30% de matériaux recyclés selon la norme ISO 14021 – a une empreinte de 7,2 kg de CO2. L'empreinte carbone est ainsi réduite de 1,3 kg de CO2 par paire par rapport au modèle standard uvex 1 G2 dont l'empreinte est de 8,5 kg de CO2. Sur la base d'une durée de vie de 12 mois, cela représenterait une tonne de CO2 par an pour 900 employés, soit l'équivalent d'un trajet de 4 900 kilomètres avec une

voiture essence de classe moyenne ! » souligne Valérie MULLER, Responsable Produits et RSE chez UVEX HECKEL.

Le calcul de l'empreinte carbone des produits phares

uvex a déjà calculé l'empreinte carbone d'une soixantaine **de ses équipements de protection individuelle** à l'aide de la **méthode de mesure définie par la norme ISO 14067** et le **logiciel SimaPro** qui croise la base de données ecoinvent, les informations obtenues auprès des fournisseurs et les mesures internes du groupe.

Pour le calcul de l'empreinte carbone de nos produits, le groupe uvex tient compte des émissions générées par nos étapes de fabrication en (scope 1 et 2), mais également des émissions générées par la fabrication des matériaux utilisés et de leur transport (scope 3).

« De manière générale, nous utilisons les données obtenues pour identifier les possibilités de réduction des émissions CO2. Le calcul servira donc de base aux futurs processus de conception et de développement des produits. » précise Valérie MULLER, Responsable Produits et RSE chez UVEX HECKEL.

	Protection des pieds : uvex 1 G2 planet La **tige**, les **lacets**, les **semelles intérieure et anti-perforation** du modèle uvex 1 G2 planet sont composées à **100% en matériaux recyclés**. La semelle intermédiaire est conçue à **20% de granulés recyclés fabriqués avec des chutes de PU** et le **bout recouvert en TPR** à hauteur de **40% en TPU recyclé**. Dans son ensemble, uvex 1 G2 planet est composée de 30% de matériaux recyclés selon la norme EN ISO 14021 qui se base sur le poids total de la chaussure.
	Protection des pieds : RUN-R planet 100 low La tige de la chaussure est fabriquée à partir de **100% de polyester recyclé à partir de bouteilles en PET**. La doublure à l'intérieur de la chaussure est fabriquée à partir de **52% de polyester recyclé et 18% de fibres de bambou**. En plus de cela, les lacets ainsi que la semelle anti-perforation sont 100% recyclés. La semelle intérieure amovible est, quant à elle, fabriquée à partir de **90% de mousse PU recyclée.** Dans son ensemble, RUN-R planet 100 low est composée de **25% de matériaux recyclés** selon la norme EN ISO 14021 qui se base sur le poids total de la chaussure.
	Protection de la tête : uvex pheos planet B-S-WR La **coque** du casque de protection uvex planet pheos planet est constituée à **30% de matériaux biosourcés** et sa **coiffe intérieure** de **50% de matériaux recyclés**.

	Protection des yeux : uvex i-guard planet L'**armature** est fabriquée à plus de **35% avec des granulés recyclés**. De plus, les systèmes de fixation et les raccords du bandeau sont conçus à partir de **bouteilles en PET recyclé** et le bandeau est fabriqué à partir de **textile recyclé**. Enfin, l'énergie nécessaire pour leur production provient de la biomasse.
	Protection des mains : uvex Bamboo TwinFlex D xg planet Les gants uvex Bamboo TwinFlex D xg planet sont fabriqués à partir de **viscose de bambou**, une matière première renouvelable, et de **polyamide recyclé**. Ces matériaux durables représentent **45% des matériaux utilisés pour la conception de ce gant**.

Cliquer ici pour télécharger les visuels HD

À propos d'uvex :

UVEX WINTER HOLDING GmbH & Co. KG réunit trois entités au rayonnement international : le groupe ***uvex safety*** *(avec les marques uvex et Heckel (chaussures de sécurité), le groupe* ***uvex sports*** *(avec les marques uvex sports et Alpina), et* ***Filtral****.*

Le groupe uvex est représenté dans ***22 pays par 49 filiales****, la majorité de sa production est en Allemagne. Deux tiers des* ***2 900 collaborateurs*** *sont basés en Allemagne. uvex est partenaire du sport de compétition à l'échelle mondiale en tant que fournisseur d'équipements de protection pour les équipes et les athlètes de haut niveau. La devise "protecting people" est au cœur des activités de l'entreprise. uvex développe, fabrique et distribue des produits et des services dans le domaine de la protection de l'homme au travail, dans le sport et les loisirs.*